



Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec

L'OTTIAQ franchit le cap des 2000 membres!

Montréal, le 16 février 2010 – L'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec (OTTIAQ) vient de franchir la barre des 2000 membres.

Ce jalon important prouve la valeur de l'agrément sur le marché de la traduction. L'Ordre a d'ailleurs vu son effectif gonfler de près de 25 % en 10 ans.

La 2000^e membre, M^{me} Isabelle Pouliot, traductrice agréée de l'anglais vers le français, est ravie : « Être membre de l'Ordre, c'est contribuer à la défense de la profession, avoir accès à des outils de formation continue et tirer parti des possibilités qu'offre un regroupement professionnellement bien établi. »

Le président de l'OTTIAQ, François Abraham, trad. a., affirme : « On peut dire que l'intérêt pour les traducteurs professionnels, qualifiés et agréés par l'OTTIAQ est vif, autant chez les professionnels eux-mêmes que chez leurs clients. »

Le public peut s'assurer de l'appartenance à l'OTTIAQ par le port du titre de traducteur agréé (trad. a.), de terminologue agréé (term. a.) ou d'interprète agréé (int. a.).

Avec cette 2000^e membre, l'OTTIAQ s'affirme comme la référence dans le domaine langagier au Québec.

-30-

Source et renseignements

Catherine Guillemette-Bédard
Responsable des communications
OTTIAQ
cgbedard@ottiaq.org
514 845-4411, poste 225